

homme érudit, et même un homme honorable. Il en sait beaucoup au sujet des pluies acides, et je pense qu'il lit beaucoup d'ouvrages sur le sujet. Nous espérons qu'il cessera bientôt de lire pour commencer à remédier au problème. Voilà en quoi devrait consister l'étape suivante. Il faut compter sur nous tous pour l'encourager dans ses efforts.

• (1550)

A propos du projet de loi C-87, mesure tout à fait administrative, nous appuyons la demande de l'Association des industries de l'automobile du Canada pour que le gouvernement repousse de trois mois la date de son entrée en vigueur, ce qui permettra à l'industrie de mieux comprendre et assimiler la portée de tous ces changements pour ce secteur en particulier et pour d'autres. Nous exhortons le gouvernement à se montrer réceptif aux recommandations de l'industrie en vue d'épurer la mesure et d'éviter qu'elle n'incite certaines industries à s'établir aux États-Unis, causant ainsi la perte d'emplois au Canada.

Dans le cadre du débat dont fait l'objet le projet de loi C-87, il nous faut aborder également la grande question qui préoccupe tous les Canadiens, à savoir le projet d'accord de libre-échange conclu entre le premier ministre et le président Reagan. Demandons-nous si cette initiative avantagera effectivement les Canadiens.

Vous me faites signe, monsieur le Président, qu'il me reste deux minutes. Je vois aussi que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) se ronge les poings. Mais je ne vois pas pourquoi.

Je tiens à signaler en terminant que le gouvernement a prétendu que le slogan indiquant que nous étions prêts à faire des affaires nous procurerait de grands avantages, et c'était là d'ailleurs le grand thème de la campagne électorale menée en 1982 par le premier ministre de la Saskatchewan, M. Devine, qui s'en était servi avec une grande éloquence. Mais ce slogan a été changé en Saskatchewan, et on n'annonce plus qu'on est prêt à faire des affaires, mais plutôt qu'on espère pouvoir en faire. Rappelons que ce sont les investisseurs étrangers et les entreprises appartenant à des étrangers qui ont la plus mauvaise réputation au chapitre de la création d'emplois.

D'après une étude de Statistique Canada, les sociétés sous contrôle canadien ont créé entre 1978 et 1985 quelque 876 000 nouveaux emplois, alors que les sociétés étrangères en ont supprimé 12 800. Entre-temps, la part de bénéfices réalisés par les sociétés étrangères au Canada est passée de 31 à 43 p. 100 des bénéfices globaux. Ces quelques statistiques montrent éloquentement combien il est néfaste qu'une économie soit autant contrôlée par des étrangers. Leur intérêt n'est pas de créer des emplois et de stimuler réellement l'économie canadienne. Les statistiques montrent qu'ils ont réalisé presque 50 p. 100 des bénéfices effectués dans notre pays et que, pourtant, entre 1978 et 1985, une période de sept ans, ils ont en fait supprimé plus de 12 000 emplois.

Ces statistiques feront réfléchir le gouvernement, je l'espère, alors qu'il se rue entre les griffes de l'aigle américain. Les ministériels vont, je l'espère, commencer à admettre que ce

Tarif des douanes

n'est pas dans l'intérêt du Canada, qu'ils ont juré de défendre, de poursuivre cette folie que représente un accord commercial avec les États-Unis.

M. le vice-président: Y a-t-il des questions ou des commentaires? La parole est au député de Cowichan-Malahat-Les Îles.

M. Manly: Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de Regina-Est (M. de Jong) pour son discours très utile sur toute la question des tarifs douaniers et pour avoir montré comment elle se rattache à celle de l'accord commercial du premier ministre (M. Mulroney) avec les États-Unis. Voici ce que je voudrais lui demander. Le premier ministre a déclaré très clairement qu'il était opposé au libre-échange avant de devenir chef du parti progressiste conservateur. D'autres dirigeants de ce parti, notamment le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), qui se trouve à la Chambre aujourd'hui, se sont montrés également opposés à la folie que constitue un accord commercial total avec les États-Unis. C'était leur position avant les élections de 1984. On ne s'était pas engagé à négocier un accord avec les États-Unis au moment des élections de 1984.

Depuis ces élections, ce que nous voyons, c'est une concession aux États-Unis après l'autre. Ce que nous avons vu, c'est l'abolition de l'AEIE, qui nous a privés de nos moyens de jeter un coup d'oeil sur les acquisitions d'entreprises canadiennes par les Américains. Ce que nous avons vu, c'est la bousculade pour faire adopter de force le projet de loi C-22, qui va faire monter le prix des médicaments au Canada. Nous avons vu le cafouillage, l'attitude innommable dans le dossier du bois d'oeuvre. Sur toute une série de questions, le gouvernement s'est incliné devant les pressions américaines.

Voici la question que je voudrais poser au député. Pourquoi pense-t-il que le premier ministre a changé d'avis au sujet du libre-échange, alors qu'il y était si clairement opposé avant de devenir chef du parti progressiste conservateur? Il n'a pas cherché à obtenir un mandat à ce sujet avant la campagne électorale de 1984. Pourquoi donc aurait-il changé d'avis et réalisé cet accord avec les États-Unis, qui est d'un danger si patent pour l'avenir du Canada?

M. de Jong: Je remercie mon collègue et ami, monsieur le Président, d'avoir posé une très importante question. Je ne suis pas certain de pouvoir y répondre complètement. Il a certainement raison de dire que le premier ministre et les ministres les plus en vue de son gouvernement étaient tous contre l'idée du libre-échange. Depuis leur arrivée au pouvoir, ils semblent avoir fait une volte-face absolue. Ce qui les y a poussés, je n'en suis pas certain.

Ce qu'on peut dire, c'est qu'avant de devenir premier ministre, le premier ministre était directeur de succursale. Peut-être se sent-il à l'aise dans ce rôle. Ce qui est certain, c'est que dans le cadre d'un accord de libre-échange, il va redevenir succursaliste: cette fois, la succursale sera le Canada. Voilà, je pense, l'esprit qui meut les députés d'en face. Les conservateurs estiment que l'avenir de notre pays doit être indissociablement lié à l'avenir et au bien-être de nos cousins et amis du Sud.